

LE SMA EN CHIFFRES LA DÉMARCHE D'OBSERVATION DES ADHÉRENTS LANCÉE PAR LE SMA



SYNDICAT DES MUSIQUES ACTUELLES

QU'EST-CE QUE LE SMA ?

Créé en 2005, le Syndicat des Musiques Actuelles (SMA) est une **organisation d'employeurs** se caractérisant par son appartenance à l'économie sociale et solidaire et l'activité de ses membres sur l'ensemble de l'écosystème musical. Il est aujourd'hui composé de plus de **300 entreprises**.

Ainsi il associe tant des salles de concerts (dont la quasi-totalité des salles labellisées SMAC), des festivals, des producteurs de spectacles, que des labels, des écoles et des centres de formation ou encore des radios, ainsi que des fédérations nationales et des réseaux territoriaux. Ces structures ont en commun la démocratie de leur mode de gouvernance et la non-lucrativité de leurs buts, mais aussi d'**œuvrer en faveur de l'intérêt général et de la diversité**, notamment en soutenant l'expression des artistes, la pratique et l'accès à la culture des populations.

Le SMA a pour rôle de **renseigner et conseiller ses membres en matière juridique, sociale et fiscale**. Il les **représente aussi dans les instances paritaires professionnelles**, telles que le CNV, l'Afdas ou au sein des négociations de 3 conventions collectives (convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles, convention collective nationale du spectacle vivant privé et convention collective nationale de l'édition phonographique)*. Enfin, le SMA **défend les intérêts du secteur des musiques actuelles auprès des pouvoirs publics** pour une meilleure prise en compte.

*Dans le cadre de la représentativité des organisations patronales, mesurée pour la première fois en 2017 par le Ministère du travail, le SMA a été jugé représentatif dans les 3 branches conventionnelles dans lesquelles il avait déposé une demande de mesure :

- **CCN EAC** (Entreprises artistiques et culturelles)
- **CCN SVP** (Spectacle vivant privé)
- **CCN EP** (Édition phonographique)

En effet le SMA a satisfait aux différents critères pour y parvenir dont l'audience, tant en termes d'entreprises que de salariés embauchés par celles-ci.

	Audience entreprises	Audience salariés
CCN EAC	9,80 %	10,00 %
CCN SVP	9,08 %	6,55 %
CCN EP	46,67 %	1,66 %

SMA /
Syndicat des Musiques Actuelles
Espace de coworking
43 boulevard de Clichy - 75009 Paris
T / 01 42 49 21 16
www.sma-syndicat.org
f SyndicatMusiquesActuelles
t SMA_syndicat

LA DÉMARCHE D'OBSERVATION

Afin de mieux connaître ses adhérents, et donc de mieux les représenter et les défendre dans le cadre des discussions avec ses partenaires, le SMA a souhaité cette année renouveler sa démarche d'observation, c'est-à-dire étudier leurs modèles économiques, activités, habitudes en termes d'emploi...

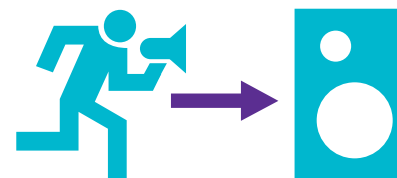
Les chiffres qui ressortent de cette étude sont **issus pour la majeure partie des données de l'affiliation collectées par le CNV**, Centre National des Variétés et du Jazz, que nous remercions. Celles-ci concernent 212 adhérents du SMA - ayant donné leur accord pour ce partage d'informations entre CNV et SMA - qui relèvent du champ du spectacle vivant (soit des salles de concerts, des producteurs de spectacles ainsi que des festivals).

La totalité des adhérents du SMA ne relevant pas du périmètre du CNV, cette étude a été complétée non seulement par un questionnaire en ligne à destination des labels (édition phonographique) et des centres de formation. 19 structures y ont répondu, faisant ainsi passer notre échantillon de répondants à 231 structures, soit 81% des structures adhérentes au syndicat. L'étude a aussi été complétée concernant l'activité des radios par les chiffres issus de l'OPP - observation participative et partagée - menée par la Féarock à l'attention des adhérents de la fédération. Notre étude prend finalement ainsi en compte 236 structures, **soit 83% des structures adhérentes au SMA**.

Concernant la thématique des emplois aidés abordée en fin de cette publication, nous nous sommes appuyés sur les résultats d'une étude lancée en 2017 par l'UFISC (<http://www.ufisc.org/l-ufisc/communiqués-ufisc/item/292-enquete-ufisc-consequences-du-gel-des-emplois-aides-pour-les-structures.html>). 187 structures adhérentes au SMA ont répondu à cette enquête soit un taux de participation de 65%.

À noter donc que les fédérations et réseaux, ainsi que les structures d'accompagnement au secteur (groupements d'entreprises, structures d'accompagnement, etc.) adhérents au SMA ne font donc pas partie de cet échantillon ; à l'exception du premier chapitre de l'étude qui concerne, lui, l'ensemble des entreprises adhérentes.

Enfin, les données ici recueillies sont les données au titre de l'année 2014.



1

LES ADHÉRENTS AU SMA

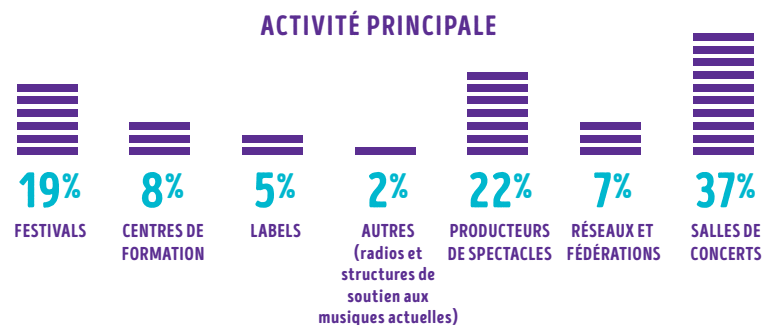
UNE DIVERSITÉ DE STRUCTURES ET DE PROJETS

1. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE : • UN MAILLAGE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET UN ANCRAGE LOCAL FORT



 Autour de 300 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire
Le SMA compte également depuis peu, 2 adhérents à La Réunion

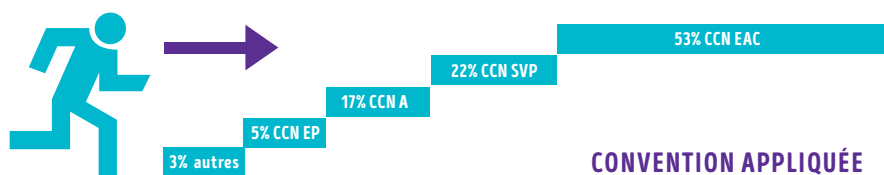
2. ACTIVITÉ PRINCIPALE : DES ADHÉRENTS REPRÉSENTATIFS DE L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE DES MUSIQUES ACTUELLES



3. PLURIACTIVITÉ : UNE RÉALITÉ POUR LA QUASI-TOTALITÉ DES ADHÉRENTS

La pluriactivité concerne **90%** des adhérents : en effet, de nombreuses structures sont à la fois producteurs de spectacles et labels, ou encore salles de concerts et centres de formation... Par ailleurs, la moitié des festivals est liée à une salle de concerts.

4. RÉPARTITION PAR CONVENTION COLLECTIVE : UN LARGE SPECTRE À COUVRIR



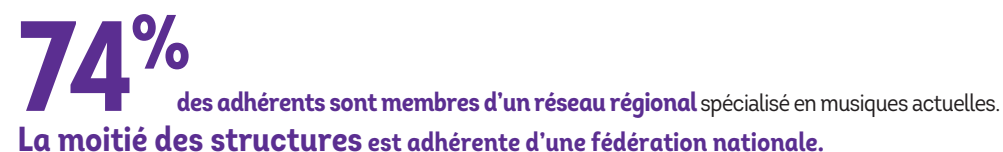
CCN EAC – Convention des entreprises artistiques et culturelles | **CCN SVP** – Convention du spectacle vivant privé
CCN A – Convention de l'animation | **CCN EP** – Convention de l'édition phonographique

Les salles de concerts et les festivals appliquent majoritairement la CCN EAC. Quant aux producteurs de spectacles, ils appliquent en majeure partie la CCN SVP. Les labels appliquent la CCN EP. Enfin, les centres de formations et les réseaux et fédérations appliquent pour la plupart d'entre eux la convention collective de l'animation. Les autres conventions appliquées sont celles de la radiodiffusion, de la formation professionnelle et d'autres encore très marginalement.

5. RÉPARTITION PAR STATUT JURIDIQUE : DES STRUCTURES MAJORITAIREMENT D'INITIATIVE PRIVÉE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



6. STRUCTURATION PROFESSIONNELLE : UN SECTEUR TRÈS STRUCTURÉ





L'ÉCONOMIE DES ADHÉRENTS

CARACTÉRISTIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



571 429 €

► Budget moyen des entreprises adhérentes au SMA

Toutefois, ce budget oscille sensiblement en fonction de la nature des entreprises :



1 294 117 €

► Festivals



1 024 096 €

► Salles de concerts



964 931 €

► Centres de formation



404 762 €

► Producteurs de spectacles



267 814 €

► Labels



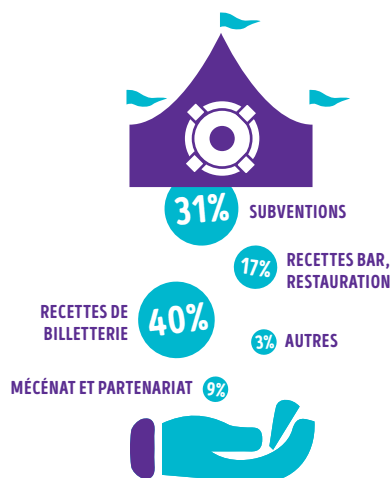
102 253 €

► Radios

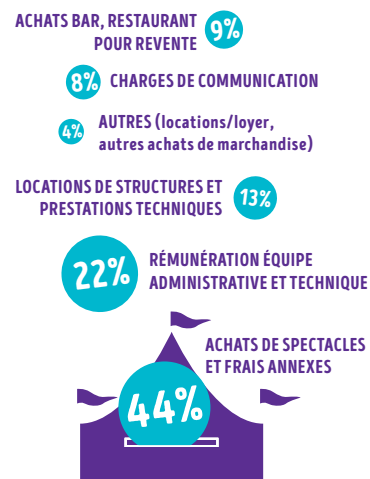
PRINCIPAUX POSTES DE PRODUITS ET PRINCIPAUX POSTES DE CHARGES

La nature des produits des entreprises adhérentes au SMA témoigne d'une économie mixte : alliant à la fois subventions et recettes propres, mais aussi économie non monétaire (bénévolat).

PRODUITS DES FESTIVALS

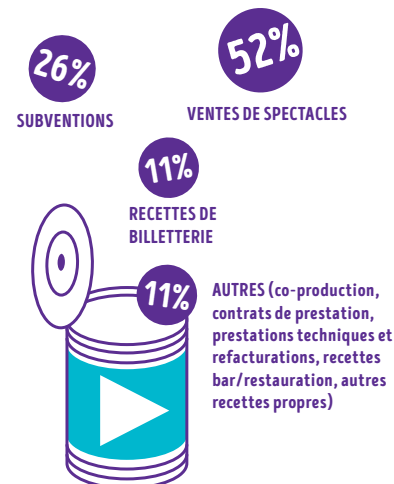


CHARGES DES FESTIVALS

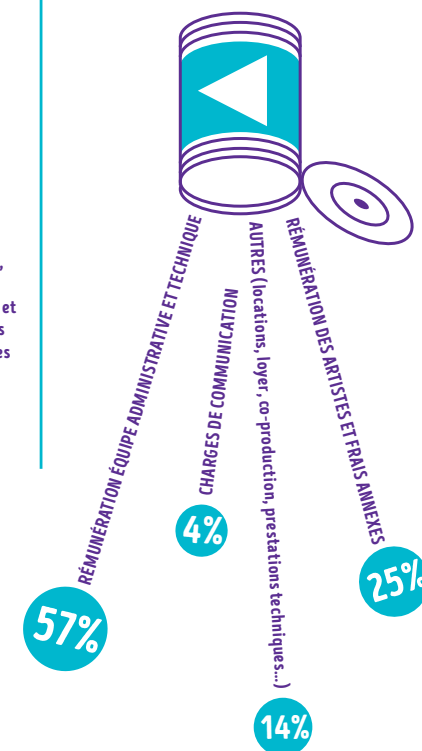


Les festivals : l'importance de l'autonomie financière dans le projet

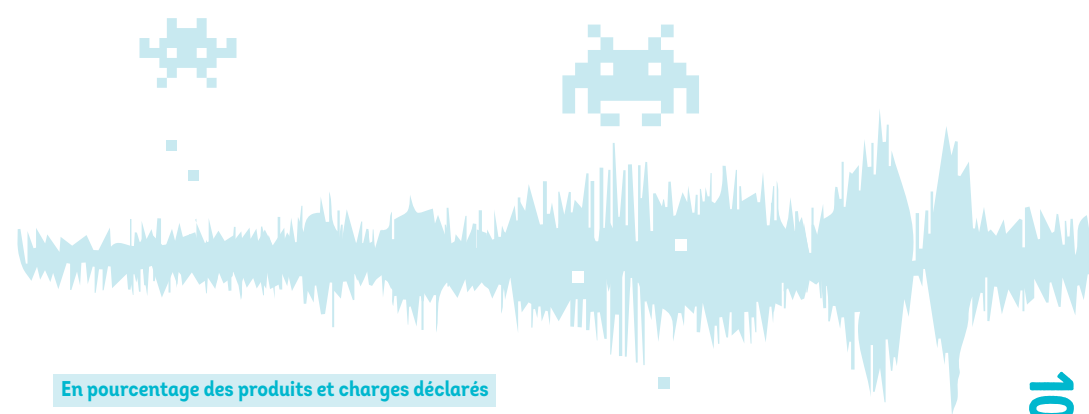
PRODUITS DES PRODUCTEURS DE SPECTACLES



CHARGES DES PRODUCTEURS DE SPECTACLES

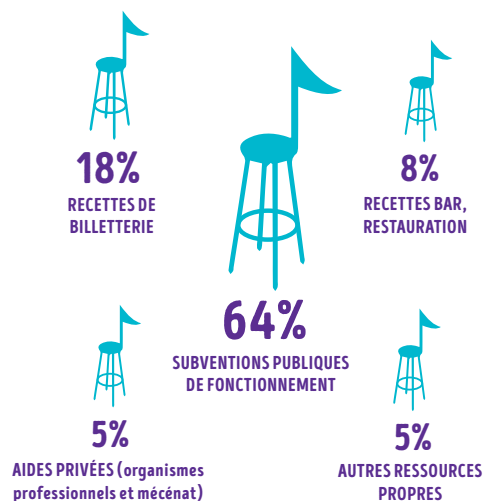


Les producteurs de spectacles : des producteurs de spectacles rarement détenteurs de la billetterie

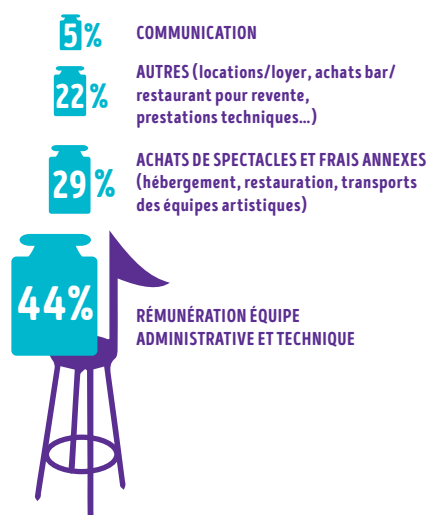


En pourcentage des produits et charges déclarés

PRODUITS DES SALLES DE CONCERTS

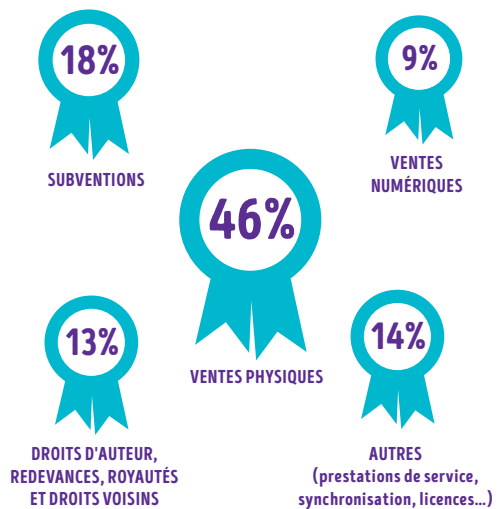


CHARGES DES SALLES DE CONCERTS



Les salles de concerts : un taux d'autofinancement important pour des structures supportant des missions de service public

PRODUITS DES LABELS

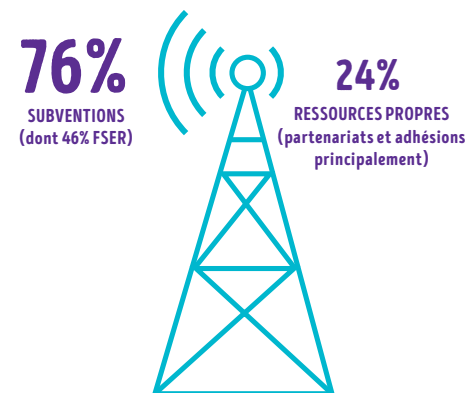


CHARGES DES LABELS

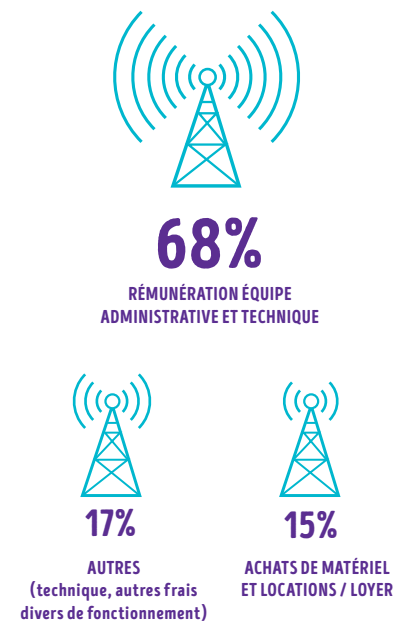


Les labels : des ressources hybrides

PRODUITS DES RADIOS

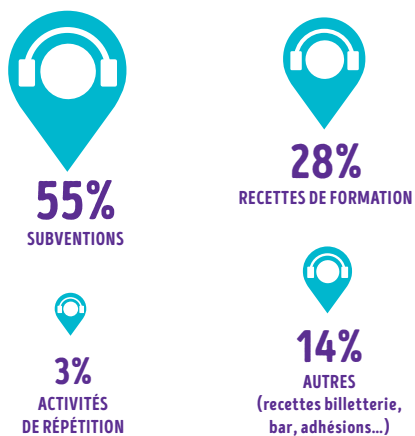


CHARGES DES RADIOS



Les radios : des radios de service public

PRODUITS DES CENTRES DE FORMATION

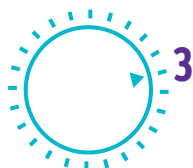


CHARGES DES CENTRES DE FORMATION



Les centres de formation : des organismes de formation privés alliant formation, répétition et scène

En pourcentage des produits et charges déclarés



L'EMPLOI DES ADHÉRENTS DU SMA

DES MASSES SALARIALES ESSENTIELLEMENT PERMANENTES,
MAIS DES CONDITIONS D'EMPLOI ENCORE FRAGILES

MASSE SALARIALE : LE PREMIER POSTE DES DÉPENSES DES ENTREPRISES ADHÉRENTES

La masse salariale moyenne des entreprises adhérentes au **SMA** s'élève à

257 420 € soit **45%** des charges des entreprises

En moyenne, les entreprises membres du SMA salarient **6,1** ETP

Sur la base de la masse salariale,

74% sont des permanents (CDI et CDD de droit commun),

26% sont des intermittents du spectacle (CDDU)

CONTRATS AIDÉS : UN QUART DES EMPLOIS PERMANENTS SALARIÉS GRÂCE AUX DISPOSITIFS D'AIDE

En 2017, l'**UFISC** a lancé une enquête pour dresser un état des lieux des emplois aidés dans la culture actuellement.

www.ufisc.org/l-ufisc/communiqués-ufisc/item/292-enquete-ufisc-consequences-du-gel-des-emplois-aides-pour-les-structures.html

Pour le **SMA**,

187 structures ont répondu à cette enquête soit un taux de participation à **65%**

23% des postes permanents sont des contrats aidés
(tous types de contrats et dispositifs d'emplois aidés confondus)

59% des structures emploient des personnes en CUI-CAE et emplois d'avenir



